COMPTE RENDU ASSEMBLE GENERALE 2015

Le 13 mars a eu lieu la traditionnelle assemblée générale de l'association ASMA.

Elle a été d'une belle tenue, tant par la participation – les membres excentrés n'ayant pas hésité à parcourir les kilomètres qui les séparaient de Masseube – pour être présent et pour apporter aux différentes discussions leurs idées et leurs points de vue.

Il faut noter également la présence de Fadma ADA conseillère générale.

Le président Jo MUNIENTE ouvre la séance.

Son premier propos a été pour Jacqueline LEMOIGNO, trop tôt disparue et dont le sourire et l'humour vont à coup sûr nous manquer.

Alain a adressé à l'ensemble des membres quelques lignes dont Jo a fait lecture.

Le bilan financier parfaitement clair et à l'équilibre. Comme chaque année, vous recevrez des feuilles comptables détaillées.

Le point sur les travaux en cours concernant les canaux d'irrigation et les réparations des dégâts occasionnés par les orages de juin 2014

Lhacen a fait le point notamment sur les 5 douars touchés et sur les dégâts occasionnés sur le canal. Il a également parlé de l'aide alimentaire marocaine et des 5 000 € apportés par ASMA.

Patrick a pris en charge la constitution d'un dossier de financement – qui devait être présenté au 31 mars – pour que puisse être réalisés les travaux consécutifs aux orages de fin 2014 et au forage pour faire en sorte que la population puisse lutter contre la sécheresse qui tend à s'aggraver d'année en année.

Fadma ADA nous a fortement encouragé pour ce projet et a promis de l'accompagner de tout son possible.

L'utilisation du complexe social et artisanal sortit des mains et du cœur des habitants de NZALA et de sa zone, ceux-ci l'ont investi avec enthousiasme et efficacité.

Une garderie accueille les enfants les plus jeunes sous la houlette de Hahid, prenant son rôle au sérieux, il leur apprend même les rudiments de la lecture. Bravo à lui.

Les femmes fabriquent du pain et du couscous pour la vente dans leurs cuisines.

Les bureaux sont fonctionnels pour les réunions.

Tout l'équipement de cet établissement est neuf et provient d'une dotation de l'état marocain.

Concernant l'inauguration officielle du centre social et culturel, Omar avait proposé avril (vacances de Pâques). Pour ASMA, cette période ne pouvait être retenue. Jo a proposé la fin des vacances d'été ; une réponse de principe semble positive, mais les dates ne sont pas encore arrêtées.

Nous procédons au renouvellement du bureau.

Il est reconduit à l'exception de Rose DANFLOUS (trésorière adjointe) qui n'a pas souhaité poursuivre pour des raisons familiales.

Néanmoins, elle reste membre d'ASMA. Merci Rose pour tes prestations.

Elle est remplacée par Dominique SERRYN dont l'expérience professionnelle dans le monde associatif et de l'enseignement sera précieuse.

Seule ombre au tableau, le local de l'association. C'est un « chai » dont les murs en terre gard humidité et odeurs, ce qui est dommageable pour le linge et les livres qui y sont entreposés.

De plus, il est impossible à chauffer et à aérer et chaque fois que nous avons essayé d'y travai nous avons dû arrêter pour des problèmes respiratoires et allergiques.

Deux membres du conseil municipal à l'AG ont écouté nos doléances et nous ont promis de le faire remonter vers les autorités compétentes !!! …

Monsieur Le Maire, soyez remercié par avance.

Comme d'habitude pour terminer, nous avons partagé un repas franco marocain (les keftas d'. étaient fameuses)

Ce repas à défaut d'être diététique était délicieux. Tout le monde va continuer à s'impliquer et bien travailler pour que perdure l'amitié dans l'efficacité des projets avec nos amis marocains

A l'an prochain !

Les nouveaux venus seront les bienvenus !

La secrétaire

Lucette CHEVROLET